

PROTOCOLE D'OUVERTURE
ET
HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE CONJOINTE DU 1^{er} NOVEMBRE 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIERS R-4200-2022 et R-4201-2022

DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2022-086
RENDUE DANS LE DOSSIER R-4169-2021

Les Régisseurs désignés dans ces dossiers sont : **M. Jocelin Dumas (Président de la formation)**, de même que **M^e Lise Duquette** et **M^e Nicolas Roy**

L'avocat de la Régie est **M^e Marilou Lefrançois**

Les **demandeurs en révision** sont :

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)
Représenté par M^e Sylvain Lanoix

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représenté par M^e Jocelyn Ouellette

Les **misés en cause** sont :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Philip Thibodeau et M^e Hugo Sigouin-Plasse

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par M^e Joelle Cardinal et M^e Jean-Olivier Tremblay

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par M^e Eric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Camille Cloutier et M^e Franklin S. Gertler

**REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 09 h 00

Pause repas : 11 h 13

Reprise : 12 h 30

Fin : 14 h 18